



La retraite des agents
généralistes d'assurance

CAVAMAC

Calendrier des Commissions d'inaptitude et recours amiable

1 ^{er} semestre 2023	2 ^{ème} semestre 2023
Jeudi 16 février	Jeudi 7 septembre
Jeudi 20 avril	Jeudi 19 octobre
Jeudi 15 juin	Jeudi 30 novembre

La Commission de Recours Amiable, qui a lieu aux mêmes dates que la Commission d'inaptitude, est compétente pour :

- Examiner toute réclamation contre les décisions prises par les services de la Caisse,
- Accorder un délai de paiement et/ou une remise partielle ou totale des majorations de retard, si vous rencontrez des difficultés pour régler vos cotisations,
- étudier toute demande relative à la révision de la date d'effet de votre pension, à la période retenue pour son calcul, à une décision prise par la caisse, etc.

